

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

RÈGLEMENT 478-2023



RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER UNE DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 427 456 \$ POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU RANG DU PORTAGE ET POUR PAYER CETTE SOMME, AUTORISER UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 427 456 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois juge qu'il est nécessaire d'investir dans la réfection du rang du Portage;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 13 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Daniel Ricard appuyée par la conseillère Sophie Lajeunesse, il est résolu que le Règlement numéro 478-2023 soit et est adopté pour valoir à toutes fins que de droit et qu'il soit et est par le présent règlement ordonné, statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1 Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Le conseil est autorisé à procéder aux travaux de réfection du rang du Portage, selon les coûts décrits dans le document signé le 3 mars 2023 par Mme Joanie Ouellet, directrice des finances, et joint au présent règlement sous l'annexe A pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3 Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 427 456 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 427 456 \$ sur une période de **25 ans**.

ARTICLE 5 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles du coût total pour les travaux de réfection du rang du Portage, y compris la juste proportion des frais incidents et taxes applicables, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables, bâtis ou non bâtis, situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE TENUE LE 27 MARS 2023.

FAIT ET SIGNÉ à Saint-Félix-de-Valois, ce 3^e jour du mois d'avril deux mille vingt-trois.

Pierre Lépicier
Maire suppléant

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/greffier-trésorier

Avis de motion :
13-03-2023

Projet de règlement :
13-03-2023

Adopté le :
27-03-2023

Approbation ministre :

Entrée en vigueur :

ANNEXE A



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 478-2023 (Réfection du rang du Portage)

	Notes	ARTICLE 5
Estimation du coût des travaux	1	315 905 \$
Honoraires professionnels	2	43 450 \$
Sous-total 1		359 355 \$
Imprévues	10%	35 936 \$
Sous-total 2		395 291 \$
Taxes nettes	4.9875%	19 715 \$
Sous-total 3		415 006 \$
Frais de financement	3%	12 450 \$
Total		427 456 \$

Note 1 : L'estimé préliminaire réalisé par Parallèle 54 a été ajouté en Annexe B

Note 2 : Les honoraires professionnels estimés ont été ajoutés en Annexe C, à l'exception du contrat Contrôle des matériaux estimé à 7 500\$, qui est à venir

PRÉPARÉ PAR :


Joanie Ouellet, directrice des finances

EN DATE DU :

3 mars 2023



PROJET

ANNEXE B



Évaluation des coûts classe C

Maître de l'ouvrage : Ville de Saint-Félix-de-Valois
Projet : Réfection du rang du Portage
No de dossier MSFE: TP-IN17.01-2022
No de dossier : MSFE-2204

PARA||ÈLE 54
 EXPERT CONSEIL

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
Réfection du rang du Portage (± 600 m.lin.)					
1	Organisation de chantier			24 350,00 \$	
2	Démolition des ouvrages existants			4 200,00 \$	
3	Excavation et remblayage			10 950,00 \$	
4	Égout pluvial et drainage			83 225,00 \$	
5	Voirie			152 180,00 \$	
6	Réfection et aménagement paysager			41 000,00 \$	
	Sous-total :			315 905,00 \$	
	Imprévus : 15%			47 385,75 \$	
	Sous-total :			363 290,75 \$	
	T.P.S. 5%			18 164,54 \$	
	T.V.Q. 9,975%			36 238,25 \$	
Total des travaux				418 000,00 \$	
Hypothèses :					
- Aucune excavation de roc n'a été prise en compte					
- Quantités arrondies					
- Travaux réalisés en dehors de la période hivernale					
Préparé sous					
supervision par : _____				Date : 2023-02-17	
Stéphanie Langlois, CPI					
No O.I.Q. : 6 054 559					
Vérfié par : _____				Date : 2023-02-17	
Maxime Durand, ing.					
No O.I.Q. : 5 083 382					



PROJET



Évaluation des coûts classe C

Maître de l'ouvrage : Ville de Saint-Félix-de-Valois
 Projet : Réfection du rang du Portage
 No de dossier MSFE: TP-IN17.01-2022
 No de dossier : MSFE-2204

PARA | ÈLE 54
 EXPERT CONSEIL

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
1	Organisation de chantier				
1.1	Organisation de chantier et divers travaux	1	forfait	15 000,00 \$	15 000,00 \$
1.2	Inspection télévisée des lieux avant les travaux	1	forfait	1 000,00 \$	1 000,00 \$
1.3	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux - Signalisation routière et maintien de la signalisation	1	forfait	3 000,00 \$	3 000,00 \$
1.4	Nettoyage des rues - Balai mécanique	6	heures	150,00 \$	900,00 \$
1.5	Fouille exploratoire (sur demande de l'ingénieur surveillant)	5	heures	500,00 \$	2 500,00 \$
1.6	Boîtes aux lettres à enlever et relocaliser	3	unité	650,00 \$	1 950,00 \$
				Total article 1 :	24 350,00 \$
2	Démolition des ouvrages existants				
2.1	Démolition et disposition de l'existant				
2.1.1	- Ponceaux	110	m.lin.	20,00 \$	2 200,00 \$
2.1.2	- Muret de béton face au #5710 rang du Portage	1	forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
				Total article 2 :	4 200,00 \$
3	Excavation et remblayage				
3.1	Excavation ventre de bœuf	200	m.cu	40,00 \$	8 000,00 \$
3.2	Excavation 2e classe (provision)	50	m.cu	25,00 \$	1 250,00 \$
3.3	Excavation, analyse, entreposage et disposition de sols contaminés - Sols de type A-B	20	t.m.	60,00 \$	1 200,00 \$
3.4	Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables (provision)	25	m.cu	20,00 \$	500,00 \$
				Total article 3 :	10 950,00 \$



PROJET



Évaluation des coûts classe C

Maître de l'ouvrage : Ville de Saint-Félix-de-Valois
 Projet : Réfection du rang du Portage
 No de dossier MSFE: TP-IN17.01-2022
 No de dossier : MSFE-2204

PARA|ÈLE 54
 EXPERT CONSEIL

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
4	Égout pluvial et drainage				
4.1	Interception temporaire des eaux pluviales	1	forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
4.2	Nettoyage, reprofilage et creusage de fossé				
4.2.1	- Reprofilage de fossé	500	m lin.	14,00 \$	7 000,00 \$
4.2.2	- Creusage de fossé (provision)	100	m lin.	16,00 \$	1 600,00 \$
4.3	Ponceau transversal (provision) (À valider en chantier, selon l'existant)				
4.3.1	- 450 mmØ	30	m lin.	425,00 \$	12 750,00 \$
4.3.2	- 750 mmØ	15	m lin.	800,00 \$	12 000,00 \$
4.4	Ponceau d'entrée privée - 375 mmØ	90	m lin.	400,00 \$	36 000,00 \$
4.5	Ponceau existant à nettoyer (provision) - Diamètre variable	15	m lin.	50,00 \$	750,00 \$
4.6	Empierrement - 50 à 100 mm fracturée, 300 mm d'épaisseur du géotextile	15	m ca.	75,00 \$	1 125,00 \$
				Total article 4 :	83 225,00 \$



PROJET



Évaluation des coûts classe C

Maître de l'ouvrage : Ville de Saint-Félix-de-Valois
Projet : Réfection du rang du Portage
No de dossier MSFE: TP-IN17.01-2022
No de dossier : MSFE-2204

PARALELE 54
EXPERT CONSEIL

Article	Description du travail	Quantité (a)	unité	Prix unitaire (b)	Montant total (c = a x b)
5	Voirie				
5.1	Fenêtre d'exploration de pulvérisation	2	unité	2 800,00 \$	5 600,00 \$
5.2	Amendement granulométrique	440	t.m.	26,00 \$	11 440,00 \$
5.3	Pulvérisation du matériel en place				
5.3.1	- Jusqu'à 75 mm d'épaisseur de pavage	3600	m ca.	2,00 \$	7 200,00 \$
5.3.2	- Supplément pour sur-épaisseur (70 à 95 mm d'épaisseur de pavage)	1800	m ca.	0,50 \$	900,00 \$
5.4	Rechargement granulaire, MG20, épaisseur à valider en chantier	440	t.m.	26,00 \$	11 440,00 \$
5.5	Abat poussière (0,8 litre/m ca.)	3600	m.ca.	0,50 \$	1 800,00 \$
5.6	Préparation et ajustement avant pavage - Chaussée	3600	m.ca.	0,50 \$	1 800,00 \$
5.7	Enrobé bitumineux - Couche unique, ESG-14 PG 58H-34, 196kg/m ³ (80mm)	740	t.m.	145,00 \$	107 300,00 \$
5.8	Accotement, pavage recyclé, 80 mm d'épaisseur	400	m.ca.	8,00 \$	3 200,00 \$
5.9	Marquage de chaussée (à base d'eau)	1	forfait	1 500,00 \$	1 500,00 \$
				Total article 5 :	152 180,00 \$
6	Réfection et aménagement paysager				
6.1	Réfection de surface				
6.1.1	- Pavage	210	m ca.	50,00 \$	10 500,00 \$
6.1.2	- Pierre concassée (MG20)	400	m ca.	20,00 \$	8 000,00 \$
6.1.3	- Ensemencement hydraulique sur sol revêtu de 100 mm de terre végétale (H1)	2250	m ca.	10,00 \$	22 500,00 \$
				Total article 6 :	41 000,00 \$



PROJET

ANNEXE C



ANNEXE C : FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIX



ANNEXE V DEMANDE DE PRIX

RÈGLEMENT 366-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

DÉSIGNATION LÉGALE	
Raison sociale	Parallèle 54 Expert-Conseil inc.
Adresse du siège social	82, rue Principale Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0
Téléphone	Bureau : 450 839-7754
	Cellulaire : 514 207 9532
Télécopieur	n/a
Adresse pour fins de correspondance	82, rue Principale Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0
Personne autorisée et responsable du contrat	Myriam Descheneaux, ing.
Fonction	Directrice - Offres de services et administration
Courriel	info@p54.ca
Numéro d'inscription des taxes	TPS : 7219 9689 0RT 0001
	TVQ : 1224 5617 72 TQ 0001
Date	1er novembre 2022
Veillez compléter et retourner cette section si vous n'êtes pas intéressé	
<input type="checkbox"/> Le délai d'exécution est insuffisant pour réaliser les exigences de la demande de prix;	
<input type="checkbox"/> La demande de prix est hors de notre champ d'expertise;	
<input type="checkbox"/> Notre carnet de commandes est complet pour le moment;	
<input type="checkbox"/> Nous refusons une ou plusieurs exigences de la demande de prix;	
<input type="checkbox"/> Autre : (veuillez indiquer la raison)	
<hr/> <hr/> <hr/>	



PROJET



La présente demande de prix est faite à titre informatif seulement et n'est pas intégrée à un processus de soumission. La Municipalité se réserve le droit de ne pas donner suite à cette demande et/ou de modifier ses exigences et quantités au besoin. La Municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la participation du signataire à cette demande de prix.

Pour toute information, le signataire peut communiquer avec **Élie Marsan-Gravel ing, Directeur des services techniques.**

Veillez transmettre votre prix à l'adresse courriel servicestechniques@st-felix-de-valois.com avant 16 h, le vendredi 28 octobre 2022.

GRILLE DE PRIX DÉTAILLÉE

Phases		Montant en dollars		
1	Cueillette d'information, étude des scénarios, rapport préliminaire			1 250,00 \$
2	Estimation du coût des travaux			500,00 \$
3	Préparation des plans et devis à 50 % d'avancement			4 800,00 \$
4	Préparation des plans et devis de 51 % à 100 % d'avancement et remise à la municipalité			3 600,00 \$
5	Demandes d'autorisations, si requises			100,00 \$
6	Préparation des documents et appels d'offres incluant analyses et recommandations			1 000,00 \$
7	Surveillance et coordination des travaux – CHANTIER <i>(en fonction de la durée estimée des travaux)</i>	Nbre de semaine	Coût/Semaine	Total
		3	1 000,00 \$	3 000,00 \$
8	Surveillance et coordination des travaux – BUREAU <i>(en fonction de la durée estimée des travaux)</i>	Nbre de semaine	Coût/Semaine	Total
		3	4 050,00 \$	12 150,00 \$
9	Mise en service, plans tels que construits, attestations finales, cahier des exigences environnementales, etc.			2 500,00 \$
10	Manuels d'opération et d'entretien, si requis			100,00 \$
SOUS-TOTAL				29 000,00 \$
TPS (5 % sur le montant du sous-total)				1 450,00 \$
TVQ (9,975 % sur le montant du sous-total)				2 892,75 \$
GRAND TOTAL				33 342,75 \$

Cahier des charges / Demande de prix n° TP-IN17,01-2022
Plans et devis, appel d'offres et surveillance travaux
Réfection du Rang du Portage

Page | 27



PROJET